



BOUCLANS

NOVEMBRE 2024

INFOS

Chers concitoyens,

Ça y est, l'euphorie des Jeux Olympiques est derrière nous, une actualité moins enthousiasmante revient occuper nos écrans.

Les temps à venir seront durs, martèlent nos élites nationales. Les chiffres des économies à réaliser sont stratosphériques ... 60 milliards d'euros ! Dans quelles poches faut-il puiser ? Soyons intelligents, ne tombons pas dans le commentaire des polémiques politiciennes, pour retenir ce qui intéresse directement les communes, et en particulier les plus petites d'entre elles.

Le discours ambiant vise à faire croire que les collectivités locales sont responsables du déficit public. Or, sachez-le, les finances locales sont obligatoirement à l'équilibre puisque les collectivités, les communes, n'ont pas le droit de voter un budget en déficit.

Certes, les dépenses de fonctionnement des collectivités locales ont augmenté ces dernières années, mais pas à cause d'une mauvaise gestion. Depuis bientôt trois ans, les communes subissent une augmentation sur les deux principaux postes de dépenses : le coût des achats courants (dont l'énergie), et les salaires, avec la revalorisation des traitements des fonctionnaires décidée par l'État. Cette dernière est aisément justifiable, là n'est pas le débat. Nous le savons bien, dans nos villages en tous cas, les employés de la commune assurent un service utile directement perceptible par la population.

Concernant les dépenses d'investissement, les collectivités locales équipent le territoire, et contribuent positivement à l'économie en faisant travailler les entreprises locales, ceci dans un contexte de prévisions de croissance très faibles.

Enfin des dépenses de plus en plus importantes résultent d'obligations nouvelles que les gouvernements successifs portent à la charge des collectivités, par exemple en matière d'environnement, ou de manière plus insidieuse pour faire face à nombre d'obligations normatives et bureaucratiques.

Il est donc malhonnête intellectuellement de la part de l'État de prendre les décisions qui impactent les dépenses des communes, puis d'en faire le reproche.

Le projet de Loi de Finances 2025 prévoit une économie de presque 10 milliards d'euros sur les collectivités locales. Concrètement, c'est moins de ressources de fonctionnement, et moins d'aides aux investissements. Sans aucun levier pour compenser ... Alors oui, il paraît que les temps seront durs. Et pourtant, comme chaque année, l'équipe municipale débutera dans les prochaines semaines l'élaboration du budget 2025. Le dernier budget complet du mandat, porté par cette équipe (le ministère de l'Intérieur vient de confirmer que les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026). Empilement rébarbatif de chiffres en apparence, c'est en réalité un exercice passionnant ! Car il s'agit ni plus ni moins de définir les moyens de ce que nous souhaitons réaliser pour la commune et ses habitants. Face aux difficultés, il s'agit de faire des choix, de renoncer souvent, de fixer les priorités. C'est ainsi qu'on avance. Un pas après l'autre, plutôt que des grandes ambitions hors de portée, l'essentiel est d'avancer.

Martial HIRTZEL

LA CITATION DU MOIS

« Il faut toujours viser la lune car même en cas d'échec on atterrit dans les étoiles »

Oscar Wilde, écrivain et poète irlandais 1854-1900

Calendrier

Ce mois-ci

30/11 : Boucletthon

04/12 : Don du sang de 16h30 à 19h30

06/12 : Vin et chocolat chauds offerts par le Comité d'animation culturelle de Bouclans 18h à 20h30

13/12 : marché de Noël de l'école de Bouclans de 18h à 20h

13/12 : Conseil municipal

21/12 : Repas des aînés

À venir

11/01 : Vœux de la municipalité

17/01 : Conseil municipal

Permanence Emmaüs

Pour information ou pour rappel, vous pouvez déposer toutes affaires dont vous ne vous servez plus et auxquelles vous souhaitez donner une seconde vie (vêtements, jouets, bibelots, ...) chaque **premier samedi du mois de 10h à 12h** à la salle au-dessus de la médiathèque. Vos dons seront ensuite acheminés sur le site Emmaüs d'Ornans qui propose des ventes des produits collectés, ouvertes à tous, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Pour le mobilier encombrant, il convient de les contacter au 03 81 57 18 45 afin qu'ils viennent le récupérer chez vous.

Infos pratiques mairie

Mardi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 14h00 - 17h30

Samedi : 9h00 - 12h00

Tel : 03 81 55 20 19

mairie.bouclans25@orange.fr



LE TRI
+ FACILE

BULLETIN



RETOUR SUR LE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2024

Membres présents : MMES V. DUEDE-FERNANDEZ, S. DENIMAL, C. FERNIOT-PAPILLON, F. MANZONI, F. POUPENEY, V. SIMONIN, E. VERDOT et MM. C. AURIOL, V. BUGNET, J. BOURRAT, M. HIRTZEL, J-M. ISABEY, A. MARTIN, G. MICHEL

Procurations : N. DEFASNE À V. SIMONIN

Excusés : M. GRUET, J. PERROT-MINOT, O. POMMEY, V. BOUVRESSE

Secrétaire de séance : C. AURIOL

Entretien préventif sur le réseau d'eaux pluviales—convention avec la CCPHD

Les prestations ainsi confiées à la CCPHD, qui les sous-traite à Gaz et eaux, comprennent :

- ⇒ le curage préventif annuel des canalisations d'eaux pluviales à hauteur de 3% du linéaire total (3 294 ml) ;
- ⇒ le curage annuel des grilles avaloirs soit 123 unités ;
- ⇒ le curage annuel des regards de dessablage ;
- ⇒ le curage bisannuel des puits perdus ;
- ⇒ l'enlèvement, l'évacuation puis l'élimination ou le recyclage de toutes les matières de nettoyage et de curage vers les filières agréées ;
- ⇒ le rapport, à minima annuel, des opérations menées dans le cadre de l'exécution de la convention signée avec la CCPHD.

La réalisation de ces missions donne lieu à une redevance annuelle de 2 400 € HT par an.

Prise en compte du nouveau lotissement pour le calcul des longueurs de voirie

Le classement des voies ou chemins en voie communale est l'acte administratif qui confère à une route son caractère de voie publique et la soumet au régime juridique du réseau auquel elle se trouve incorporée.

Cette démarche constitue un enjeu important pour la commune pour disposer d'une bonne connaissance de son patrimoine et des obligations qui s'y rattachent à savoir :

- une meilleure protection du domaine routier, les voies communales étant imprescriptibles et inaliénables ;
- un calcul optimisé de la dotation globale de fonctionnement dont une partie est proportionnelle au linéaire de voie communale ;
- des pouvoirs de police plus étendus ;
- l'entretien des voies communales classées, incluant le respect des normes de sécurité.

Le dernier classement des voies communales remontant à 2021, il y a lieu de l'actualiser avec la création du lotissement des Hauts d'Ambre permettant l'ajout de 415 mètres à l'actuel classement.

Ce dernier est ainsi porté à :

- ⇒ voies à caractère de rues et places : 11 759 mètres ;
- ⇒ voies à caractère de chemins communaux : 11 350 mètres ;
- ⇒ voies à caractère de chemins ruraux : 19 653 mètres.

Reconduction des demandes de subvention DETR rejetées en 2024

Depuis un an, la procédure de dépôt des demandes de subvention au titre de la DETR (*Dotations d'équipement des territoires ruraux*) a basculé sur un formulaire à trame nationale. Cette utilisation d'un formulaire national et unique impose quelques modalités techniques particulières à partir de 2025.

Pour les dossiers déposés en trame nationale, le formulaire sera réutilisé pour les exercices 2025 et 2026. Ainsi, les dossiers déposés en 2024, qui n'ont pas été retenus, feront l'objet d'une décision de classement sans suite avec possibilité de reconduire le dossier pour un nouvel examen pour 2025 sous réserve que la demande soit faite avant le 31 janvier 2025.

Les dossiers ainsi concernés sont :

Objet	n° dossier DETR	Montant HT de l'investissement	Stade d'avancement
Cour Vauchamps	15388552	13 930 €	Réalisé
Réfection chemin du Grand Plain	15389302	26 526 €	Réalisé
Mise aux normes Gendarmerie Tranche 1	15389047	31 070 €	Réalisé
Voirie rue du Vieux village	15389422	38 002 €	Prévu 2025

Demandes de subvention DETR au titre de 2025

Les demandes de subvention au titre de la DETR 2025 devant être déposées avant le 6 décembre 2024 alors que la date butoir pour mener le débat d'orientation budgétaire, le financement des projets et le budget s'y rapportant est au 15 avril 2025, les investissements proposés ci-dessous seront mis en œuvre sous réserve de la capacité financière de la commune et des choix d'investissement définitivement arrêtés lors de l'adoption du budget.

Plan de financement				
	Montant travaux HT	DETR plan- cher	Autres financeurs	Autofinancement
Au titre des aménagements publics				
Aménagement de la place de la mairie (accessibilité, parvis, fontaine et lavoir)	95 025,20 €	19 005,24 €	Département C@P25	23 756,30 € 52 263,86 €
Au titre du patrimoine communal				
Réfection de l'enceinte du monument aux morts	23 370,00€	4 674,00 €		18 696,00 €
Ponçage vitrification du parquet de l'Espace Culturel	6 919,00	1 383,80 €		5 535,20 €
Totaux	125 314,20 €	25 062,84 €	23 756,30 €	76 495,06 €

Nb : le niveau de DETR présenté ci-dessus est un seuil plancher dans l'attente de l'arbitrage définitif par catégorie qui sera retenu par la commission des élus DETR.
Outre les demandes de subvention ci-dessus rappelées, le conseil a également validé le dépôt d'une demande de permis d'aménager pour le projet de la place de la mairie.

Informations diverses

Location de l'espace culturel impayée

La commune avait subi un impayé suite à une location de l'Espace culturel et au constat de certains dégâts sur lesquels le conseil municipal avait statué. Le Trésorier Général a procédé aux démarches de recouvrement prévues par la loi, qui en l'absence de résultat, ont conduit à une saisie sur salaire de l'intéressé.

Résultat du sondage rave party

Le sondage réalisé à propos de la tenue d'une nuit de musique électronique a obtenu 6% de participation, avec 77% d'avis défavorables et 23% d'avis favorables. L'association organisatrice a été informée de ce résultat qui, par voie de conséquence, conformément à la décision prise par le conseil municipal en septembre dernier, se traduit par un refus de la commune pour la tenue de cet événement.

Présentation d'Y'lico - service de rabattement

Y'lico est un service de navette pour la mobilité quotidienne à l'intérieur du territoire de la CCPHD dont l'expérimentation débutera début 2025. Ce service desservira les bourgs centres, les arrêts de transport en commun et la ville de Valdahon, avec des modalités différentes selon que l'usager le sollicite en heures creuses ou en heures pleines. Le prix du billet est fixé à 3 € avec un maximum de 16 trajets par mois.

La recette de novembre

ORANGETTES AU CHOCOLAT

Ingrédients : une cuillère à café de gros sel, 150 g de sucre, 600 g de chocolat noir, 6 oranges non traitées, 10 cl d'eau de cuisson des écorces d'orange.

Recette : Laver et essuyer les oranges. Les peler en enlevant la peau par quartiers. Racler la peau blanche mais en laisser un peu quand même.

Blanchir 3 fois : mettre une casserole d'eau à bouillir- lorsque l'eau bout, plonger les écorces entières dedans (*avec un peu de gros sel dans le premier blanchissement pour enlever l'amertume*) - attendre que l'eau se remette à bouillir et égoutter dans une passoire - renouveler cette opération 2 fois. Conserver 10 dl d'eau de cuisson et égoutter.

Découper les peaux en lanières.

Préparer un sirop avec le sucre et l'eau de cuisson conservée. Chauffer ce sirop sans jamais caraméliser et y plonger les lanières d'oranges.

Poursuivre la cuisson à feu très doux pendant environ 1 heure jusqu'à ce que les écorces deviennent légèrement translucides. Laisse refroidir mais pas durcir.

Faire fondre le chocolat au bain-marie et tremper les écorces dedans par petites poignées à la fois. Bien enrober de chocolat mais sans faire de gros paquets.

Retirer les écorces une à une et laisser durcir sur du papier sulfurisé puis mettre au frigo. Attendre le lendemain pour les décoller... et les déguster !

La parole au monde associatif

Comité d'animation culturelle de Bouclans



Le mot du président sortant

Chers bouclanais et bouclanaises,
Il était temps pour moi en tant que Président du Comité d'animation culturelle de Bouclans de passer la main.

De fait, en janvier 2024, j'avais prévenu les adhérents que je ne serais pas candidat à ma succession. J'avais endossé ce rôle il y a 5 ans, à la suite de Corinne Isabey, afin de pérenniser le Comité. En effet, ce dernier faute de candidatures à cette fonction aurait été voué à disparaître.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 11 octobre 2024, mon seul et unique but était que quelqu'un se manifeste pour reprendre le flambeau ... et c'est chose faite !

Je laisse le soin, au nouveau Président, M. Martial Devaux, de vous présenter son nouveau bureau ci-contre.

Bon courage à cette nouvelle équipe ! Je suis fier d'avoir assuré le relais afin que cette association historique de Bouclans ne s'éteigne pas.

Heureux d'avoir lancé la Boucl'ans Bière, la fête de la musique et le vin chaud avec présence du Père Noël et d'avoir pu partager ses bons moments avec vous tous.

Bonne et heureuse fin d'année à vous et au plaisir de vous croiser au hasard des prochaines festivités de notre beau village.

Xavier Ferniot

La parole au nouveau président

Bonjour à toutes et à tous

Le conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale du 11 octobre dernier m'a élu président de notre association. Je suis très honoré de la confiance que m'a ainsi accordée le nouveau bureau dont je vous présente les membres :

M. Leclert Bruno : vice-président,
Mme Leclert Patricia : trésorière,
M. Jacquot Gaetan : trésorier adjoint,
Mme Piquard Isabelle : secrétaire,
Mme Devaux Annie : secrétaire adjointe.

Le dynamisme de notre association n'est pas dû seulement à son président, loin s'en faut, mais bien à la motivation et au travail de tous ses adhérents. Je remercie à ce titre l'ancienne équipe pour son engagement et son investissement.

Gageons que ce nouvel élan attirera de nouvelles adhésions. Merci d'avance à toute l'équipe pour son dévouement, sa passion et son soutien lors des prochaines manifestations et animations de notre village.

Le président,

Martial Devaux

Cœur pour l'Ukraine

Chers amis,

Nos amis logent à Gonsans. Tamara et Fedir travaillent au poulailler Philippe Kolly, ils sont déclarés depuis 18 mois. Alina, du 3 novembre 2023 au 3 mai 2024, a suivi un DAQ (Dispositif en Amont de la Qualification) à Besançon en vente et commerce. Entre-temps elle a travaillé au musée à Nancray puis à Maximarché à Pierrefontaine.

Le 4 novembre 2024, elle intégrera la Maison familiale de Morre afin de préparer un diplôme en vente-commerce.

Leur fiche de séjour arrive à échéance en mars 2025.

L'État ne prendra plus en charge l'aide au logement de 200 euros. La solution : faire une demande d'asile.

Nous nous sommes rendus le 30 septembre à la préfecture pour faire la demande d'asile mais, les empreintes étant illisibles, un nouveau rendez-vous a été fixé le 6 novembre. Prochain rendez-vous le 19 novembre rue Gambetta auprès de l'organisme SPADA, structure de premier accueil de demandeur d'asile, pour remplir le dossier de demande d'asile et ensuite nous serons convoqués dans 6 mois à Paris. Pas facile tout cela et beaucoup de soucis pour nous tous.

Nous lançons un appel pour des petits dons par virement mensuel de 5 euros ou plus afin de pouvoir prendre en charge le manque de financement du logement.

Nous avons déjà 3 personnes qui nous font un virement permanent de petits dons et nous les en remercions vivement.

L'équipe du Cœur pour Ukraine de la commission de l'amicale des Maires, Adjoints, Secrétaires De Vaïte- Aïgremont

Médiathèque Municipale

Les rendez-vous à ne pas manquer

Venez écrire votre lettre au père Noël - samedi 14 décembre de 10h à 12h - sur inscription

Que vous soyez petits ou grands, venez nous rendre visite à la médiathèque pour rédiger votre plus belle lettre au Père Noël. Partagez vos souhaits, vos rêves et vos envies de cadeaux. Les lettres seront envoyées directement au Pôle Nord... en espérant que le Père Noël ait le temps de lire toutes vos demandes !

Entrée gratuite, sur inscription - à partir de 3 ans

Histoires pour les p'tites oreilles (0-3 ans) - mercredi 18 décembre à 10 h



Rendez-vous pour un moment convivial à la médiathèque ! Au programme : des contes et comptines pour les tout-petits (0-3 ans) accompagnés par leurs parents, grands-parents ou assistant(e)s maternel(le)s.

Séance animée par Myriam Lemerrier de l'association Croqu'livre - Entrée libre et gratuite

Horaires réduits du 23 décembre au 2 janvier

Pendant la période des fêtes, la médiathèque adapte ses horaires.

Du **23 décembre** au **2 janvier**, la médiathèque sera fermée, à l'exception du **samedi 28 décembre de 10h à 12h**.

Le horaires habituels reprendront dès le vendredi 3 janvier 2025.

À l'affiche ce mois-ci !

AVIS À LA POPULATION



3ème édition

VIN & CHOCOLAT CHAUDS OFFERTS

Venez partager un moment convivial

VENDREDI 6 DÉCEMBRE
de 18 H à 20 H 30

avec le Père Noël
vers la boulangerie de Bouclans



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ - CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Mobilisons-nous pour le
Téléthon
2024

BOUCLANS
Espace Culturel
Samedi 30 novembre

8h15-9h 2€

L'incontournable
petit-déjeuner servi
par les écoliers

9h : Marche 10km avec ravitaillement

Midi : Repas* préparé par les bénévoles
Sur place ou à emporter
Gratin de pâtes, saucisses, fromage, salade, dessert

10€/adulte
5€/enfant

Tout au long de la journée :

Buvette

10h-17h Marché des artisans et des talents

11h-15h : Bar à soupe et vin chaud

13h-16h : Crêpes

Nombreuses Animations

Tombola (8h-17h)

Jeux en bois (10h-18h)

Décoration de Noël (13h-15h)

Chamboule-tout (13h-16h)

Bougeons avec les kinés (14h-16h)

14h Manœuvre des pompiers

15h Promenade équestre

Vélo-smoothies (16h-18h)

A partir de 19h :

Buvette et Foodtruck*

18h

Défilé aux lampions

(poulet/pomme de terre/fromage/dessert -10€- sur réservation)

Et Animation musicale : Les Poules à Facettes

Tous les bénéfices seront reversés à AFM Téléthon

Important

* Il est vivement conseillé de réserver les repas à l'avance !
Achat ou pré-réservation à la mairie de Bouclans et à la maison France services

merci!

L'ÉCOLE DE BOUCLANS VOUS INVITE À SON

Marché de Noël

VENDREDI 13 DÉCEMBRE
DE 18H À 20H



RESERVATION TARTIFLETTE

NOM : _____ PRENOM : _____ TEL : _____

	Quantité	Prix
Repas tartiflette	_____ x 8,00 €	

En cas de règlement par chèque, libellé à l'APE Bouclans
Seules les commandes avec règlement seront prises en compte, merci de votre compréhension.

Bulletin à déposer au plus tard le 29/11/24 dans la boîte aux lettres de l'APE située devant le portail de l'école de Bouclans

* Nombre de repas limité

Imprimé par nos soins ne pas jeter sur la voie publique

4.50€

Boules de Noël

UN PETIT GROUPE DE LUTINS PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE BOUCLANS VOUS PROPOSE DE

Commander votre modèle personnalisé

LES BÉNÉFICES SERVIRONT À FINANCER LES VOYAGES SCOLAIRES DE CETTE ANNÉE 2024/2025

COMMANDE AVEC RÈGLEMENT AVANT LE :

DIMANCHE | **01** | DÉCEMBRE

VENEZ RÉCUPÉRER VOS COMMANDES LORS DU MARCHÉ DE NOËL DE L'ÉCOLE LE 13/12/24

Ho Ho Ho!

IMPRIMÉ PAR NOS SOINS NÉ PAS JETER SUR LA VOÏE PUBLIQUE



MODÈLE 1

MODÈLE 2

MODÈLE 3

DIAMÈTRE 7 CM - VENDU AVEC UNE CORDELETTE

PHOTOS NON CONTRACTUELLES, LE BOIS DE LA BOULE PEUT ÊTRE PLUS OU MOINS FONCÉ, ET LA TAILLE DU PRENOM VARIE SELON LE NOMBRE DE LETTRES

Modèle	Prénom en lettres majuscules	Rouge pailleté	Noir	Quantité	Prix
TOTAL					

NOM :

PRÉNOM :

NUMERO DE TELEPHONE :

COMMANDE ET RÈGLEMENT (PAR CHEQUE À L'ORDRE DE OCCÉ VERGER DES ENFANTS) À DÉPOSER DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'APE (ÉCOLE DE BOUCLANS) AVANT LE 01/12/2024.

ACTION INDÉPENDANTE DE L'APE.

“
Ca fait du bien de parler du divorce de mes parents et d'être écouté.
Depuis que je sais que mes parents vont se séparer, je ne joue même plus... je suis trop occupé à avoir de la peine.
J'ai vu dans le groupe que je n'étais pas le seul à vivre ça, je suis normal.
Ils se sont tout partagé, sauf nous, on n'est pas partageables.
J'ai deux maisons, ça oblige à faire des valises, mais au moins c'est calme.
 ”

Groupe d'expression

pour les enfants de 6 à 11 ans qui vivent la séparation - le divorce

à VALDAHON



DÉPARTEMENT DU DOUBS - DIRECTION DE LA COMMUNICATION - FÉVRIER 2023

www.doubs.fr

Inscription

Planning des prochaines séances disponible auprès des professionnels

• Centre médico-social de Valdahon

• M^{me} MARTIN ou M^{me} COLLETTE

03 81 26 04 18

groupeexpression@doubs.fr



www.doubs.fr

Doubs
le Département

Doubs
le Département



Groupe d'expression

Groupe d'expression d'enfants de 6 à 11 ans qui ont à vivre ou ont vécu la séparation, ou le divorce de leurs parents.

Objectifs : aider les enfants

- à sortir de leur solitude, pour les rassurer, les soutenir,
- à reconnaître et exprimer leurs émotions (colère, tristesse, culpabilité...),
- à se sentir mieux et reprendre confiance en eux.

6 séances de 2h une fois par semaine à destination des enfants, dont une séance d'échanges entre le groupe d'enfants et les parents.

La participation à ces séances est totalement gratuite

Maison des services de Valdahon



5, place du Général de Gaulle
25800 VALDAHON



Déroulement Séances

Mercredi 06 novembre 2024 de 10h à 12h
L'annonce de la séparation

Mercredi 13 novembre 2024 de 10h à 12h
Ce qui change...ce qui ne change pas

Mercredi 20 novembre 2024 de 10h à 12h
Mercredi 27 novembre 2024 de 10h à 12h
Et toi, comment réagis-tu ?

Mercredi 11 décembre 2024 de 10h à 12h
Et toi, dans tout ça ?

Mercredi 18 décembre 2024 de 10h à 12h
Retours aux parents par les enfants